

23-09-2022

## La Ville de Besançon reçoit le 2<sup>e</sup> Prix Villes de Miel

Cette année, la Ville de Besançon qui accueillait les 12<sup>e</sup> Assises Nationales de la Biodiversité, s'est vue décerner le 2<sup>e</sup> prix <u>Villes de Miel</u>, entre Clichy-la-Garenne (1<sup>er</sup> prix) et Nancy (3<sup>e</sup> prix).

Photos et analyses disponibles en <u>lien de téléchargement</u>

Organisé chaque année par l'association Les Eco Maires, en partenariat avec l'UNAF, ce concours national permet à toute collectivité de présenter son miel local à un jury de professionnels et d'amateurs présents aux Assises Nationales de la Biodiversité.

Si les critères gustatifs, olfactifs et visuels sont pris en compte par le jury, ce dernier porte une attention particulière aux opérations de pédagogie et de sensibilisation qui sont mises en œuvre autour de la production du miel et de la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs sauvages. Durant cette édition, le jury a décrit le miel de la Ville de Besançon comme un produit fruité et végétal, une pointe mentholée et une sucrosité forte, avec une dominance d'acacia ainsi qu'un mélange de tilleul et d'ailanthe.

Moment convivial au sein d'un événement d'envergure nationale sur les questions de biodiversité, le concours Villes de miel a vocation à mettre en valeur le travail des collectivités qui s'engagent aux côtés d'apiculteurs pour la protection d'une biodiversité locale.



Le miel de Besançon est produit à partir de six ruches situées au cœur du centre urbain depuis 2007, dans le cadre d'une convention passée avec les apiculteurs du syndicat Apicole du Doubs. Deux récoltes de miel ont lieu chaque année, une au printemps et une à l'automne. Chaque année, le grand public est invité à découvrir le travail des apiculteurs du syndicat apicole du Doubs lors des journées Apidays.

Les analyses du miel récolté précisent les espèces des plantes butinées par les abeilles durant le printemps, puis durant l'été. La composition, le profil pollinique et les substances identifiées, constituent un bio-indicateur supplémentaire pour apprécier l'environnement.

Cette année, la Ville de Besançon a récolté plus de 100 kilos de miel. Une partie a été distribuée durant les APIdays. Les élus distribueront le reste au moment de présenter leurs vœux au sein des Résidences Autonomie du CCAS.

## **Contacts**

## Fabienne BRAUCHLI

Adjointe à la maire déléguée à la transition écologique, aux espaces verts et à la biodiversité

 $\textbf{Mail}: \underline{fabienne.brauchli@besancon.fr}$ 

Samuel LELIEVRE - Directeur Biodiversité et Espaces verts Tél. 03 81 41 53 14 / Mail : <u>sandrine.crevoisier@besancon.fr</u>

